

# Co-Psy et DCIO: Info rapide N°14 Mars 2014

## Les engagements pris doivent être tenus !



!

Le SNES s'est félicité de l'avancée significative des dernières propositions ministérielles concernant les missions des Copsy et des Directeurs et de la reconnaissance du rôle institutionnel des CIO, clairement ancrés dans l'Education nationale.

31 Mars 2104

Un certain nombre de principes ont également été posés sur l'évolution de la carte des CIO : la nécessité de procéder à un état des lieux avant toute reconfiguration intertemporelle, la non fermeture de CIO d'état, la validation par le MEN de tous les projets de restructuration proposés par les recteurs, la recherche de solutions alternatives y compris auprès des collectivités pour préserver les CIO.

### Sommaire :

- *Situation dans les académies*
- *2<sup>ème</sup> Colloque des psychologues de la FSU*

**Mais la situation à Rouen comme à Marseille montre une "certaine difficulté" des rectorats à accepter ce protocole.**

**A Rouen**, le CTA qui s'est tenu Vendredi 28 mars a examiné le nouveau projet rectoral. Celui-ci ne prévoit plus de mise en résidence en établissements scolaires mais prétend définir la répartition du secteur pour chaque copsy, selon une architecture imposée par le Rectorat. Le temps de présence pour chaque établissement est fixé à 3 demies journées par semaine, sans tenir compte du travail au CIO, ni parfois dans certains cas de la taille des établissements.

De nombreuses questions pratiques demeurent encore en suspens (possibilité de disposer d'un bureau sur 3 demies-journées dans les établissements alors que souvent ceux-ci sont partagés, question du remboursement des frais de déplacements que ce système fait doubler...). Lors des réunions de présentation du nouveau projet aux DCIO, le rectorat a même tenté de légitimer son organisation en soutenant aux collègues que les 27H30 se faisaient en présence du public, alors que rien de tel n'est dit dans le texte ! Bien que ceci soit contraire au statut, il continue à proposer aux mairies disposées à faire un effort pour garder leur CIO des permanences une fois par semaine dans des locaux municipaux, même si, oralement, il a été dit que les copsy ne pourraient être contraints de les assurer !

De plus, il est toujours question de fermer deux CIO départementaux dans l'Eure et trois antennes de CIO d'état en Seine-Maritime au prétexte qu'elles seraient sans directeur. Ce n'est bien sûr pas le cas, et de plus, 'au moins l'une d'elle est logée gratuitement depuis des années par la municipalité qui est prête à continuer à le faire!



## *Fermetures de CIO, il faut que cela cesse !*

Sans accepter d'étudier d'autres possibilités suggérées par les collectivités, le rectorat prévoit de fusionner les CIO départementaux de l'Eure avec leurs "voisins" CIO d'état distants de plus de 30km, sans transport en commun accessible ! Ces décisions seraient irrévocables, non négociables. Pourtant elles sont en contradiction avec les préconisations du GT du 13 mars !

**Toutes les organisations syndicales ayant voté contre, le CTA sera de nouveau réuni le 7 Avril. De nouvelles mobilisations sont prévues afin d'obtenir la remise à plat du projet et l'examen de toutes les solutions alternatives, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent.**



**A Marseille**, le CTA s'est tenu le 25 Mars. L'absence de dialogue était également à l'ordre du jour ! Le projet du rectorat prévoit de fermer quatre CIO dans la ville de Marseille, pour en recréer deux. Au passage, et contrairement au protocole fixé par le MEN, le recteur ferme un CIO d'état. La logique de répartition des CIO en fonction des nouveaux bassins est loin d'être transparente. Certaines zones très défavorisées comme le 13<sup>ème</sup> arrondissement ou tout le secteur EST n'ont plus de CIO. Les collègues vont être touchés par des mesures de carte scolaire et les équipes vont être désorganisées. Quel bénéfice pour les élèves et les parents ?

Dans les deux cas, les recteurs répètent qu'ils veulent parvenir à un CIO par Bassin alors que la notion de district a bien été réintroduite dans la procédure précisée par le MEN ! Un CIO par bassin, c'est une division du nombre de CIO par deux ou par trois selon les académies !

**Il est inacceptable que les engagements pris par le MEN ne soient pas respectés dans les académies. Ces projets ne constituent ni une amélioration du service rendu au public, ni une économie substantielle puisque les gains en terme d'hébergement seront compensés par une explosion des frais de déplacement. Toutes les solutions n'ont pas été explorées et on ne peut que s'interroger sur cette précipitation. Le MEN ne peut valider des fermetures de CIO d'état ni des reconfigurations du réseau qui détériorent la situation tant pour le public que pour les collègues ! Le SNES compte bien le faire entendre et appelle les collègues à rester mobilisés pour obtenir que ces projets soient revus.**

### *Deuxième colloque organisé par les psychologues de la FSU 16 et 17 JUIN à Paris 12 rue Cabanis Paris 14<sup>ème</sup>*

#### **« Le psychologue en institution : Espaces de résistances et ressources collectives »**

Les psychologues qui travaillent au sein de l'Education nationale, de la justice, dans les prisons ou dans le service public de l'emploi sont, comme les autres professionnels, aux prises avec la mise en place d'indicateurs et de normes issues du « New Public Management ».

De manière insidieuse ou plus directe, ces logiques de normalisation des pratiques et de banalisation des espaces et des méthodes des psychologues envahissent progressivement tous leurs champs de travail. L'espace de l'entretien psychologique, l'évaluation et le bilan, les manières de faire et les règles de fonctionnement patiemment élaborés par le métier sont percutés par l'imposition de normes extérieures inspirées par les « faiseurs de performance ».

Or, les psychologues exercent de manière souvent isolée. Certes, ils appartiennent à des équipes pluri-professionnelles mais ont peu d'occasion de débattre entre psychologues des évolutions de leur métier.

L'unité de la psychologie, posée par Lagache a-t-elle encore un sens ? Quelles ressources les psychologues peuvent-ils développer pour garder la main sur leurs pratiques et sur les critères de qualité de leur travail ?

**Pour débattre de ces questions, participez au 2<sup>ème</sup> colloque organisé par les syndicats de la FSU regroupant des psychologues de tous les champs ( Education, justice, travail, pénitentiaire).**